

**Les nouveautés de Rés'OGM Info**

**DVD « Cultivons la terre », propositions pour une agriculture durable, innovante et sans OGM. le film de Rés'OGM Info** réalisé par Honorine Périno, avec le financement du Conseil Régional Rhône-Alpes et de la Fondation Nature et Découvertes. 15 euros pour les particuliers\*.

Commandez dès maintenant vos DVD et contactez nous pour organiser des projections près de chez vous !



**Guide technique pour pour une agriculture durable, innovante et sans OGM** sur [www.resogm.org](http://www.resogm.org) rubrique alternatives en Région. 3 €\*

**DVD Les Semences modernes en question.** Produit par Rés'OGM Info, réalisé par Marc Peyronnard, avec le soutien du Réseau Semences Paysannes. Le film est tiré du Séminaire : Quelles plantes pour des agricultures paysannes : séminaire les méthodes de sélections, Jeudi 6 et Vendredi 7 décembre 2007, à l'ENITA de Lempdes Clermont-Ferrand, organisé par le Réseau Semences Paysannes. 7 euros.\*

\**Tarifs sans frais de port : bon de commande sur*  
<http://www.infogm.org/resogm/docsmac/Bon-commande-resogm.pdf>

**Nouveauté de la médiathèque :**

Le recueil de pratiques agroécologiques, Altertour 2008

DVD : OGM la Grande Illusion, Altercampagne, conférences de scientifiques enregistrées au Grand Amphithéâtre de l'EHESS en mai 2007.

Mercredi 17 septembre 2008, à 19h, Maison rhodanienne de l'environnement, 12 rue ST Helène, Lyon 2ème

Projection d'un extrait de "Cultivons la terre"

puis conférence "LES ALTERNATIVES AUX OGM" avec Bernard Pintureau (INRA INSA LYON), spécialiste des trichogrammes et Benoît Ronzon, maraîcher (Réseau jardins de cocagne). Entrée gratuite. Soirée organisée par La Maison Rhodanienne de l'Environnement et Côté Jardins

### Quatre parcelles d'OGM fauchées dans le Gers et en Haute-Garonne

TOULOUSE - Quatre parcelles de maïs OGM ont été fauchées par le collectif des Faucheurs volontaires dans la nuit de dimanche à lundi dans le Gers et en Haute-Garonne, a-t-on appris lundi auprès des gendarmes.

Dans le Gers, a indiqué la gendarmerie, trois parcelles de cultures OGM ont été "piétinées, arrachées et laissées sur place": deux, d'une superficie de 13.500 m<sup>2</sup> et de 3.000 m<sup>2</sup> de la société Sygenta/Pioneer à Condom, et l'une, de 2.700 m<sup>2</sup>, de Monsanto, à Mauroux au nord du département.

En Haute-Garonne, une parcelle de cultures OGM de 4.000 m<sup>2</sup> de Monsanto a été "fauchée ou écrasée" dans la nuit à Beaumont-sur-Lèze, a ajouté la gendarmerie.

Le collectif des Faucheurs volontaires a revendiqué lundi, dans un appel téléphonique à l'AFP, ces quatre opérations anti-OGM.

"Par cet acte, les Faucheurs volontaires dénoncent les contaminations irréversibles portées à l'environnement sans qu'aucune étude scientifique indépendante à moyen et long terme n'ait été préalablement réalisée", a expliqué le collectif.

Ils dénoncent également la loi sur les Organismes génétiquement modifiés (OGM), adoptée fin mai, "ne respectant pas le Grenelle de l'environnement qui était de protéger le droit de produire et de consommer sans OGM", a affirmé le collectif.

"Les Faucheurs volontaires continueront leurs actions de protection de l'agriculture française en désobéissant de façon non-violente, et ce, malgré le +délit de fauchage aggravé+ introduit dans la loi", a ajouté le collectif.

(©AFP / 30 juin 2008 19h08)

### Beurre, fromage, viande sans OGM: un guide régional en ligne

[http://www.ouest-france.fr/Beurre-fromage-viande-sans-OGM-un-guide-regional-en-ligne/re/ofdermin/\\_-662794--BKN----\\_actu.html](http://www.ouest-france.fr/Beurre-fromage-viande-sans-OGM-un-guide-regional-en-ligne/re/ofdermin/_-662794--BKN----_actu.html)

Pour trouver des légumes sans OGM, pas de problème. L'étiquette fait foi. Plus difficile avec les productions animales. La Région des Pays de la Loire a donc pris l'initiative d'éditer un guide sur internet: [www.consommeursansogmenpaysdelaloire.org](http://www.consommeursansogmenpaysdelaloire.org) est aujourd'hui en ligne. Au menu de cette première édition, la liste de 192 producteurs commercialisant leurs produits en vente directe, une centaine d'adresses de magasins et des marques régionales. Un répertoire non exhaustif et dont la mise à jour va être permanente.

Plus d'informations demain dans Ouest-France

**\*Tarn et Garonne : un champ illégal de maïs OGM découvert.\***

\*Audience de référé aujourd'hui à Montauban.\*

\*Paris, le 10 juillet 2008\*. Un champ de maïs OGM MON 810, une culture interdite en France depuis février 2008, a été découvert ces derniers jours dans le département du Tarn et Garonne. L'audience de référé, demandée par syndicats et associations, a lieu aujourd'hui jeudi 10 juillet à 14 heures. \*A quelques jours de la floraison et de ses risques de contamination, l'Etat doit faire respecter cette interdiction et neutraliser au plus vite ces champs. \*\*\*

Ces derniers jours, à la suite de la découverte de cette culture illégale, la Confédération paysanne nationale et du Tarn et Garonne, la FNAB (Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique), Greenpeace et les Amis de la Terre, ainsi que la Fédération Nature et Progrès ont assigné le SRPV (Service Régional de la Protection des Végétaux), le Ministre de l'Agriculture et l'agriculteur qui a semé, devant le président du Tribunal de Grande Instance de Montauban.

En raison de l'urgence constatée, le Président du Tribunal a autorisé les demandeurs à assigner suivant la procédure dite de «référé d'heure à heure » et a fixé l'audience ce jeudi 10 juillet à 14 heures au TGI de Montauban. \*Les syndicats et associations y seront présents avec leurs avocats.\*

L'objet de cette procédure est double, elle doit permettre d'autoriser un huissier à effectuer des prélèvements dans le champ de maïs afin de confirmer qu'il s'agit d'OGM et doit permettre aux services de l'Etat d'intervenir pour faire respecter les arrêtés du Ministre de l'Agriculture des 7 et 13 février dernier. Ces arrêtés ont fait suite à l'activation de la clause de sauvegarde prévue par la réglementation européenne. Ils ont constitué l'une des décisions du Grenelle de l'Environnement, et répondu à la volonté d'une grande majorité de citoyens et d'agriculteurs.

Pour l'ensemble des syndicats et associations, il ne s'agit pas de dénoncer une personne. Entre ceux qui, multinationales semencières ou lobbies locaux, poussent intentionnellement à utiliser ce mode cultural et ceux qui n'ont pas réalisé que cette technique n'est pas une solution, il n'est pas question de faire d'amalgame.

\*Cependant, il est essentiel pour l'agriculture et l'environnement que ces cultures soient neutralisées au plus vite par l'Etat et ses services. \*

\*\_Contacts :\_\*

Confédération paysanne : Régis Hochart (06 08 75 00 73) et Michel Dupont (06 70 04 91 14)

Greenpeace : Marina Maruejols, groupe local Toulouse (06 24 66 86 00) et Maître Marito Harada , avocat (06 63 61 05 15)

Nature et Progrès : Guy Kastler (06 03 94 57 21)

Fédération nationale des agricultures biologiques : Vincent Perrot (06 84 10 43 79)

Les Amis de la Terre : Anne Bringuot (06 07 34 40 67)

**Soupçon de culture illégale d'OGM dans le Tarn-et-Garonne: des prélèvements effectués dans la journée**

AP | 11.07.2008 | 14:34

[http://tempsreel.nouvelobs.com/depeches/societe/20080711.FAP4622/soupcn\\_de\\_culture\\_illegale\\_dogm\\_dans\\_le\\_tarnetgaronne\\_.html](http://tempsreel.nouvelobs.com/depeches/societe/20080711.FAP4622/soupcn_de_culture_illegale_dogm_dans_le_tarnetgaronne_.html)

Des prélèvements seront effectués dans la journée sur l'ensemble des parcelles d'un champ de maïs dans le Tarn-et-Garonne soupçonné par un collectif d'associations anti-OGM d'être un champ de maïs transgénique MON810, a annoncé vendredi dans un communiqué la préfecture de Midi-Pyrénées.

Mercredi, la Confédération Paysanne, Nature et Progrès, Greenpeace et les Amis de la Terre avaient déposé un référé auprès du tribunal de grande instance de Montauban après avoir détecté il y a une quinzaine de jours un champ de maïs MON810 présumé sur la commune de Lafrançaise (Tarn-et-Garonne). Cette culture est suspendue en France pour l'année 2008 depuis les arrêtés ministériels des 7 et 13 février derniers activant la clause de sauvegarde prévue par la réglementation européenne.

Le tribunal examinera en début d'après-midi la plainte en référé déposée par les militants anti-OGM. Selon la préfecture, les prélèvements seront effectués par le Service régional de la protection des végétaux (SRPV). Les échantillons seront analysés par le laboratoire national de la protection des végétaux d'Orléans, laboratoire de référence communautaire sur la détection des OGM.

"Dès connaissance des résultats, le SRPV prendra les mesures qui s'imposent. En cas de détection de culture illégale, procès-verbal sera dressé et l'exploitant sera mis en demeure de détruire les cultures", a assuré la préfecture en précisant que les "les sanctions encourues pour ce type d'infraction peuvent atteindre 150.000 euros et deux ans d'emprisonnement".

"Nous voulons que les résultats nous soient transmis et que des conséquences s'en suivent, à savoir, la destruction des parcelles", a déclaré à l'Associated Press Me Marito Harada, l'avocat de Greenpeace. "Il aura fallu mobiliser le TGI de Montauban pour que l'Etat prenne ses responsabilités. Il faut maintenant que la pression soit maintenue et que le SRPV se dote de moyens nécessaires pour assurer sa mission de contrôle", a-t-il ajouté. AP

### Renvoi du procès de José Bové et 11 autres militants anti-OGM

[http://afp.google.com/article/ALeqM5i9KK8Q3HmwON\\_TXsA3zulzsdElfw](http://afp.google.com/article/ALeqM5i9KK8Q3HmwON_TXsA3zulzsdElfw)

BORDEAUX (AFP) — Le procès de 12 militants anti-OGM, dont José Bové, poursuivis devant le tribunal de grande instance de Bordeaux pour avoir rendu impropre à la consommation un stock de maïs transgénique le 4 novembre 2006 à Lugos (Gironde), a été renvoyé jeudi au 27 août.

A la demande de la défense, le tribunal a prononcé le renvoi du procès peu après son ouverture, les avocats des prévenus estimant qu'ils n'avaient pas obtenu toutes les pièces nécessaires à la défense de leurs clients.

"Nous demandons le renvoi car nous n'avons eu que mardi l'ensemble des documents pour cette audience", a plaidé devant le tribunal, François Roux, un des trois avocats des 12 militants anti-OGM, affirmant qu'il y avait une "inégalité complète entre l'accusation et la défense".

"On a découvert en rencontrant mercredi soir nos avocats que toutes les pièces essentielles du dossier n'étaient pas là et c'est pour cela que l'on a demandé la disjonction ou le renvoi car nous n'étions pas en capacité de débattre de manière sereine", a déclaré José Bové à l'issue de l'audience.

Le tribunal n'a cependant pas répondu à la demande des avocats de "disjoindre" le procès des militants de celui de Marc Giblet, gérant de l'exploitation agricole, poursuivi pour "violences avec arme", pour avoir tiré ce jour-là un coup de fusil en présence des manifestants anti-OGM.

"Il me paraît difficile de disjoindre cette affaire car les faits me paraissent connexes et on ne peut la comprendre que si on l'aborde dans sa globalité", a indiqué le vice-procureur, Christian Lagarde. Il avait également demandé que l'affaire ne soit pas renvoyée, affirmant qu'elle était "complète".

Pour sa part, l'avocat de Marc Giblet, Gérard Frezal, a affirmé comprendre le renvoi de l'affaire car "le tribunal était confronté à un problème procédural sérieux".

Ce n'est pas le premier renvoi de cette affaire. Une première audience, prévue le 16 avril, avait déjà été reportée au 10 juillet, les avocats des militants anti-OGM ayant mis en cause l'envoi tardif de certaines convocations. Faute de procès, les militants OGM, qui étaient venus en force jeudi matin au tribunal correctionnel de Bordeaux, ont décidé de prendre la direction de Montauban.

Le tribunal de grande instance de la ville doit en effet se prononcer jeudi après-midi, dans le cadre d'une procédure de "référé d'heure en heure", après la découverte d'un champs de maïs OGM, "ce qui est totalement illégal", selon José Bové.

Le 4 novembre 2006, à la tête de 150 "faucheurs volontaires", le leader alter-mondialiste avait mené ce jour-là une opération de "traçabilité des OGM" dans l'exploitation de M. Giblet: des militants avaient notamment versé de l'eau et un colorant naturel dans le silo de maïs OGM.

Cette opération avait provoqué la colère de l'exploitant, âgé d'une cinquantaine d'années, qui était alors arrivé sur les lieux et avait ouvert le feu avec un fusil de chasse alors que des militants étaient montés sur son silo, avant d'être désarmé par les manifestants.

A l'issue de ces événements, le leader alter-mondialiste ainsi que Marc Giblet avaient été placés en garde-à-vue à la gendarmerie.

### **Bové et les faucheurs d'OGM lancent le mouvement des semeurs volontaires**

Le leader altermondialiste José Bové a annoncé dimanche le lancement du mouvement des semeurs volontaires, en marge de l'Assemblée générale du collectif des faucheurs volontaires qui se déroule de samedi à lundi à Grigny (Rhône).

"Nous avons décidé de lancer le mouvement des semeurs volontaires, afin d'élargir notre action", a déclaré M. Bové lors d'une conférence de presse organisée sur les bords du Rhône.

"L'objectif est de dénoncer toutes les formes de privatisation du vivant, en permettant des échanges gratuits de semences", a-t-il expliqué.

Actuellement, seules les semences ayant obtenu un certificat sont référencées dans le catalogue des semences et autorisées à la vente. Elles sont généralement fabriquées par des grands groupes, ce que les faucheurs volontaires veulent

On va lancer un mouvement d'échanges gratuits et désobéir en plantant dans son champ, dans son potager ou sur son balcon des semences interdites", a indiqué M. Bové en soulignant ne pas savoir à quel type de poursuites son mouvement s'expose.

"Il ne s'agit pas d'un changement d'objectif", a insisté le leader altermondialiste. "S'il y a besoin de faucher, nous continuerons de faucher", a-t-il prévenu, rappelant son opposition à la loi OGM.

"On se bat depuis 11 ans contre les OGM parce qu'ils sont brevetés et qu'à travers ces brevets, les firmes essaient de privatiser le vivant", a-t-il expliqué.

"Aujourd'hui d'autres firmes s'appuient sur les Certificats d'obtention végétale (COV) pour obliger les paysans et tous les gens qui font du jardinage à racheter tous les ans leurs semences", développe-t-il.

"C'est un nouveau hold-up sur les paysans et sur les citoyens qui utilisent des semences", a renchéri M. Bové.

La "privatisation" des semences est apparue au milieu des années 90, "lorsque il a été décidé que les aides publiques devaient être orientées et données uniquement lorsqu'on utilisait des semences du commerce", explique François Dufour, membre du collectif des faucheurs volontaires de la Manche.

"On a fait payer l'ensemble des agriculteurs et une poignée de semenciers s'est approprié le droit de gérer les semences qui étaient inscrites à l'intérieur du catalogue", a-t-il déploré.

Le mouvement des semeurs volontaires devrait connaître un temps fort le 28 octobre prochain à l'occasion de la 15e session du Comité international de bioéthique de l'Unesco à Paris.

"Nous appelons l'ensemble des organisations paysannes, de l'agriculture biologique et des mouvements environnementalistes à coordonner un contre-sommet pour la liberté des semences", a-t-il lancé.

Ce contre-sommet se tiendra à Paris, dans un lieu qui reste à définir.

Midi libre

### **OGM: inspection citoyenne de faucheurs dans un champ de maïs du Rhône**

Les faucheurs volontaires d'OGM ont organisé lundi, au dernier jour de leur assemblée générale, une "inspection citoyenne" dans des champs de maïs à Marennes (Rhône) pour détecter la présence éventuelle d'OGM et ont indiqué leur intention de multiplier ces actions.

"Nous sommes dans ces champs de maïs car l'Etat ne fait pas son travail", a expliqué Jean-Luc Juthier du collectif du Rhône, qui a participé à l'opération avec une centaine de faucheurs venus de toute la France, ainsi que d'Espagne et d'Angleterre à l'occasion de l'AG qui se tenait à Grigny (Rhône) depuis samedi.

"Les services régionaux de protection des végétaux (SRPV) (chargés des contrôles par l'Etat) n'ont pas les moyens humains de couvrir l'ensemble du territoire", a déclaré Christine Thaelen, du collectif de

"Les militants sont donc légitimes pour le faire", a-t-elle estimé.

Les faucheurs ont prélevé des feuilles de plants de maïs dans six parcelles choisies au hasard, avant de procéder à des tests rapides qui se sont tous révélés négatifs.

La semaine dernière, pour la première opération de ce genre, trois parcelles d'OGM avaient été découvertes près de Montauban (Tarn-et-Garonne).

Les faucheurs ont saisi la justice, et le président du tribunal de grande instance de Montauban, agissant en référé, a demandé vendredi que des prélèvements officiels soient effectués dans les champs incriminés.

A travers ces "inspections citoyennes", les faucheurs soulignent le désengagement de l'Etat depuis la mise en place du moratoire sur les OGM.

"Pendant les discussions sur la loi, les firmes ont continué à fabriquer des semences OGM", a rappelé François Dufour, du collectif de la Manche. "Or ces 200.000 tonnes en stock n'ont pas été détruites: où sont-elles passées ?", s'est-il interrogé.

<http://www.midilibre.com/articles/2008/07/14/20080714-France-OGM-inspection-citoyenne-de-faucheurs-dans-un-champ-de-mais-du-Rhone.php5>



**Des nouvelles de Christian Vélot :**

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord, je m'excuse de ne pas avoir donné de nouvelles depuis la manifestation du 25 juin, mais j'ai préféré attendre l'entrevue du 9 juillet avec mes instances universitaires (rendez-vous obtenu quelques jours avant le 25 juin) pour pouvoir faire un point global et ne pas vous envahir de mails.

Je tiens dans un premier temps à remercier toutes celles et ceux qui ont participé à la mobilisation du 25 juin, et qui sont parfois venus de très loin. Ce fut une superbe mobilisation dont vous pourrez trouver un compte-rendu et quelques photos sur le site de Fondation Sciences Citoyennes (FSC) (<http://sciencescitoyennes.org/>). C'est la première fois que des citoyens (dont bon nombre d'entre eux sont d'ailleurs souvent qualifiés d'anti-science) se mobilisaient ainsi pour soutenir un chercheur et demander plus de transparence et de démocratie dans la science. Je tiens aussi à remercier toutes les organisations qui ont soutenu cet appel, et toutes celles et ceux qui n'ont pu être là mais qui n'ont pas manqué de le relayer et de m'apporter un soutien sans faille.

Un merci tout particulier aux membres des délégations (celle du matin qui a insisté jusqu'à ce qu'elle soit reçue par mon Institut, et celle de l'après-midi qui a été reçue par le Ministère de la Recherche) : Arnaud Apoteker (Greenpeace), Sandrine Béliet (FNE), Patrick Boumier (SNTRS-CGT), José Bové (Conf. Paysanne), André Cicoella (FSC, Alliance pour la Planète), Isabelle Goldringer (SUD-Recherche), Gilles Lemaire (ATTAC), Claudia Neubauer (FSC), Anny Poursinoff (Les Verts), Jacques Testart (FSC), ainsi qu'à la Fondation Sciences Citoyennes pour tout son travail remarquable sur le dossier (et en particulier à Fabien Piasecki qui a coordonné toute l'organisation de cette journée).

Le 9 juillet, une autre délégation (constituée de Marie-Christine Blandin, Sénatrice et membre de l'Office Parlementaire des Choix Scientifiques et Techniques, de André Cicoella, Fondateur de FSC, d'Isabelle Goldringer de SUD-Recherche, de Claudia Neubauer, Directrice de FSC, de Patrick Boumier du SNTRS-CGT, et moi même) a donc été reçue par mes instances universitaires (Présidente, Vice-président et Secrétaire Général de l'Université Paris-ud, ainsi que le Doyen de la faculté des Sciences d'Orsay) accompagnées d'une représentante du CNRS.

Cette rencontre s'est très bien passée et a été très constructive. De toute évidence, les instances universitaires n'étaient pas au courant de tous les éléments de l'affaire et notamment de tout le harcèlement dont mon équipe et moi-même avons fait l'objet. La Présidence a fait part d'une volonté de trouver une solution et d'apaiser la situation.

Finalement, la Présidence de l'université nous a fait savoir :

- (1) qu'elle n'avait aucun problème avec mes prises de position publiques sur les OGM, que j'avais tout à fait le droit de donner mon affiliation professionnelle pour justifier de mes compétences à parler du sujet en question, et qu'en aucun cas ces prises de position ne doivent intervenir dans mon évaluation scientifique ;
- (2) que l'Université apportait son plein soutien pour que mon équipe de recherche continue d'exister soit sous forme de laboratoire exclusivement universitaire, soit sous forme d'un laboratoire rattaché à un autre organisme de recherche de la Faculté d'Orsay ;
- (3) qu'elle s'engageait à écrire une lettre, dont il pourra être fait état publiquement, pour "laver" mon équipe et moi-même de tout le dénigrement dont nous avons fait l'objet depuis deux ans, et qui permettra de réaffirmer que des décisions ne peuvent être prises au sein de l'Université sans une procédure d'évaluation transparente ou par des méthodes en dehors de tout cadre légitime.

Enfin, en ce qui concerne les crédits qui m'ont été confisqués, la déléguée régionale du CNRS présente à cette réunion a proposé de faire en sorte que les besoins financiers de mon équipe pour finir l'actuel contrat qui me lie encore à l'Institut de Génétique et Microbiologie (jusqu'à fin 2009) soient satisfaits.

Ce sont bien évidemment des engagements et des avancées très importants qui, s'ils sont concrétisés, permettront de sortir de ce conflit par le haut. Un communiqué de presse sera disponible sur le site de FSC (<http://sciencescitoyennes.org/>) dans le courant de la semaine prochaine.

Je vous dois à tous cette grande victoire d'étape. La situation n'aurait certainement pas pris une telle tournure sans les 46000 signataires de ma pétition de soutien et sans la fantastique mobilisation du 25 juin. A travers mon cas, c'est toute la cause des lanceurs d'alerte qui fait un nouveau pas en avant après les victoires de Pierre Méneton et de Véronique Lapidès qui ont tous deux gagné leur procès en diffamation. Du fond du coeur : MERCI !

Ave toute mon Amitié,  
Christian Vélot

**Association Rés'OGM Info** 8 quai maréchal Joffre 69002 LYON

04 78 42 95 37 [www.resogm.org](http://www.resogm.org) [resogminfo@free.fr](mailto:resogminfo@free.fr)